

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-HUIT AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Fransures sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe suppléant de DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. COTTARD Yves de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. DOVERGNE Alain de Mme ATTAGNANT Hélène, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. de CAFFARELLI Christian, M. SURHOMME Alain de M. DUTILLEUX Olivier, M. LAMOTTE Dominique de M. NOCHEZ Didier, M. Brice CHANTRELLE de Mme RAMON Marie-Gabrielle, M. MEGLINKY Philippe de M. HECTOR Nicolas, Mme BLIN Marie-Annick de M. BENONY Miguel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, GOURDET Séverine, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie,  
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 40

· dont suppléé : 01

Membres représentés : 11

Votants : 51

Date de la convocation

5 AVRIL 2024

Secrétaire de séance :

Julia BERTOUX

OBJET : Créations et suppressions d'emplois – Tableau des effectifs

Rapport de Monsieur Pierre DURAND, Vice-Président Administration générale

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35èmes).

Considérant les besoins des services,

Il y a lieu de porter au tableau des effectifs la création et la suppression de effectifs.

Vu l'avis favorable du Comité social territorial du 17 Avril 2024,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

Dans le cadre des avancements de grade :

- Entérine la suppression des emplois suivants
- Un emploi titulaire d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2024 (Administration Générale)
- Un emploi titulaire d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 (Petite Enfance)
- Un emploi titulaire d'Adjoint de Maîtrise à temps non complet (21/35) à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2024 (Scolaire)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 (Déchets Ménagers)
- Un emploi titulaire d'Agent Social à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 (Petite Enfance)
- Un emploi titulaire d'Agent Social Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (27/35) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Social)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 (Animateur sportif)

Dans le cadre des départs et de la réussite au concours :

- Un emploi non titulaire d'Adjoint Administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Centre Aquatique)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (crèche)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Social)
- Deux emplois titulaires d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Administration Générale)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Voirie)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Voirie)
- Un emploi titulaire d'Agent social à temps non complet (10/35) à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024 (Service des aides à Domicile)

Dans le cadre des avancements de grade :

- Entérine la création des emplois suivants :
- Un emploi titulaire d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2024 (Administration Générale)
- Un emploi titulaire d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 (Petite Enfance)
- Un emploi titulaire d'Adjoint de Maîtrise Principal à temps non complet (21/35) à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2024 (Scolaire)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 (Déchets Ménagers)
- Un emploi titulaire d'Agent Social Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 (Petite Enfance)



- Un emploi titulaire d'Agent Social Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 (Social)
- Un emploi titulaire d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 (Animateur sportif)

Envoyé en préfecture le 25/04/2024  
 Reçu en préfecture le 25/04/2024  
 Publié le 25/04/2024  
 ID : 080-200070969-20240418-2024\_1804\_17-DE

Dans le cadre des départs et de la réussite au concours :

- Un emploi titulaire d'Adjoint Administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Centre Aquatique)
- Un emploi titulaire d'Agent social à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (crèche)
- Un emploi titulaire de Rédacteur à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Social)

Dans le cadre de l'évolution des services :

- Un emploi non titulaire (VTA 18 mois) de Rédacteur à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (Communication)
  - Un emploi non titulaire (VTA 18 mois) de Technicien à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024 (SIG)
  - Un emploi titulaire d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet (18/35) à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 (Scolaire)
  - Deux contrats d'apprentissage à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 (Secrétaires de Mairie)
  - Deux emplois titulaires d'Adjoint Administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024 (Administration Générale)
  - Un emploi non titulaire (contrat PEC) de 1 an à temps complet à compter du 22 avril 2024 (Administration Générale)
- Entérine le tableau des effectifs annexé à jour,  
 - Autorise le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président et le Vice-Président Administration générale à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Fait et délibéré, le 18 avril 2024  
 à Moreuil**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 25/4/24

Affiché le 26/4/24.....

Le Président,  
 Alain DOVERGNE

